



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



## Société anonyme ouverte "Uralélectromed" (OAO «Uralelectromed»)

### 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

<b>Identification de la substance ou de la préparation</b>	Sélénium commercial
<b>Nom commercial</b>	Sélénium commercial, qualité ST0, ST1.
<b>Utilisation de la substance/préparation</b>	Sélénium est utilisé pour production de verre, des peintures, des émaux, pour production pharmaceutique et pour production de sélénium pur .
<b>Version No.</b>	01/8
<b>Revision date</b>	Le 20-Janvier-2010
<b>Numéro de la fiche de données de sécurité</b>	PB-00194429-006-2010
<b>Fabricant/fournisseur</b>	Société anonyme ouverte "Uralélectromed" 1,Rue Lénin, Verkhnyaya Pyshma, 624091 la region de Sverdlovsk, la Russie Numéro de téléphone: +7 34368 47199, +7 34368 46193; fax: +7 34368 46039 Personne à contacter: Eléna Kapustina Courrier électronique: <a href="mailto:reach@ugmk.com">reach@ugmk.com</a> ; <a href="mailto:e.kapustina@ugmk.com">e.kapustina@ugmk.com</a> http: <a href="http://www.elem.ru">www.elem.ru</a>
<b>Numéro de téléphone d'appel d'urgence</b>	Numéro de téléphone d'urgence (code d'accès): +7 34368 47199
<b>Représentant unique</b>	Halma Export & Import GmbH Reichstratsstrasse 11/3A A-1010 Vienna Austria Personne à contacter: Dr. Bernhard Goetsch Numéro de téléphone: +43 (0) 1 533 56 80 Fax: +43 (0) 1 533 56 80 30 Courrier électronique: <a href="mailto:bernhard.goetsch@halma.co.at">bernhard.goetsch@halma.co.at</a>

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Cette substance est classée comme dangereuse au sens de la Directive 67/548/CEE

<b>Dangers physiques</b>	Non classé comme présentant un risqué physique.
<b>Dangers pour la santé</b>	Classé comme présentant un risque pour la santé par inhalation, par ingestion et par contact avec les yeux et la peau.
<b>Dangers pour l'environnement</b>	Non classé comme présentant un risqué pour l'environnement. Peut être dangereux pour l'environnement en conséquence de violation de l'instruction sur conservation et transport, dépôt des déchets non compté, élimination des réjets à terre et aux bassins à la suite de l'avarie et de la situation d'urgence.
<b>Dangers particuliers</b>	Ce produit présente danger modéré pour l'organisme human. Irritant. Est accumulé dans les tissus animales et végétales. Peut contaminer des objets aquatiques et sol, est toxique pour sa faune et sa flore. Irritation de muqueuse des voies respiratoires supérieures et des yeux, toux sèche, rhume, brûlure intense dans le nez, fatigue générale, mal à la tête, mauvaise bouche, courte haleine, nausée, vomissement, odeur d'ail, oedème,éruption allergique et dermatite; larmoiement, conjonctives.
<b>Symptômes principaux</b>	Respiration pénible, toux, atonie, frisson, hausse grande de température, nausée, vomissement, odeur d'ail, oedème, hyperémie; larmoiement, rubéfaction, oedème de membrane muqueuse des yeux.

En cas graves – convulsions, dorsalgie. Plégie, défaillance sont possibles, parfois – coma.

### 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Composants	Numéro CAS	Pourcentage	No. -CE	Classification
Sélénium	7782-49-2	99.0-99.8	231-957-4	T R: 23/25-33 S: 20/21-28A-45

#### Commentaires sur la composition

Toutes les concentrations sont exprimées en pourcentage au poids. Pour plus de détails sur la composition chimique, se référer au certificat d'analyse.

\*) Le décodage des symboles de danger est donné à Rubrique 16.

### 4. PREMIERS SECOURS

<b>Inhalation</b>	Sortir au grand air. Assurer repos, chaud, des vêtements propres. Hospitalisation urgente.
<b>Contact avec la peau</b>	Laver la peau avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin en cas de brûlure, grosse irritation ou dermatite.
<b>Contact avec les yeux</b>	Laver les yeux soigneusement avec de l'eau courante. Consulter un médecin.
<b>Ingestion</b>	Consulter immédiatement un médecin.
<b>Conseils généraux</b>	Eviter surrefroidissement. Limiter l'activité cinétique. Consulter un medecin. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.
<b>Avis aux médecins</b>	Transporter seulement en limande. Mesures contre choc. Traiter de façon symptomatique. Les effets peuvent se manifester à retardement.

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

<b>Moyen d'extinction approprié</b>	Selon un source d'inflammation.
<b>Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour les raisons de sécurité</b>	Selon un source d'inflammation.
<b>Risques d'incendie/explosion rares</b>	Combustible.
<b>Dangers particuliers</b>	L'emballage peut être engagé dans l'incendie ce que peut mener à l'ignition d'un produit, la perte de l'eau de cristallisation et la formation de sulfate de cuivre anhydre. La décomposition ultérieure est possible à l'haute température.
<b>Equipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu</b>	Porter un vêtement résistant au feu et protecteurs individuels (masque à gaz, des gants, chaussures protectrices). A la température plus de 200°C il réagit avec hydrogène degagant du sélénydrique ) gaz incolore avec mauvaise odeur.
<b>Methodes particulières d'intervention</b>	Éloigner le récipient du lieu d'incendie, si cela ne pose pas de risque. Utiliser équipement spécialisé.

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

<b>Précautions individuelles</b>	Assurer une ventilation adéquate. Éviter l'inhalation de poussière et le contact avec la peau et les yeux. Porter des vêtements de protection comme le décrit la rubrique 8 de cette fiche de données de sécurité.
<b>Précautions pour la protection de l'environnement</b>	Éviter le rejet dans l'environnement.
<b>Méthodes de nettoyage</b>	En cas de déversement à l'intérieur pelleter le sélénium (poudre, granules) dans un récipient à fermeture étanche en vue de son recyclage. Rassembler la poussière ou les particules en utilisant un aspirateur avec filtre HEPA. Laver la surface de déversement avec de l'eau et essuyer avec un tissu (vieilles). En cas de déversement en dehors et pendant le transport bloquer la surface de déversement avec la terre. Pelleter le sélénium (poudre, granules) dans un récipient à fermeture étanche en vue de son recyclage. Éviter poudrage et rejet dans des bassins, canalisation ou des points d'eau.

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

<b>Manipulation</b>	Assurer une ventilation efficace. Employer équipement et matériel d'emballage à fermeture étanche. Éviter de générer et disperser de la poussière. Éviter l'inhalation de poussières et d'aérosols et le contact avec la peau et les yeux. Porter un équipement de protection approprié. Assurer des moyens d'extinction aux postes de travail. Observer les règlements de sécurité contre le feu.
<b>Stockage</b>	Conserver dans l'emballage d'origine au sec à l'écart de matières incompatibles. Éviter feu nu et détérioration de l'emballage.

## 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Valeurs limites d'exposition

Belge

Composants	Cat.	Valeur	Forme
Sélénium (7782-49-2)	VME VLCT (ou VLE)	0,2 mg/m <sup>3</sup>	----- -----

<b>Contrôles de l'exposition</b>	Utiliser d'une ventilation d'échappement locale, d'équipement et de matériel d'emballage à fermeture étanche ou d'autres moyens techniques pour maintenir les concentrations atmosphériques en-dessous des limites d'exposition recommandées.
<b>Contrôles de l'exposition professionnelle</b>	En cas de ventilation insuffisante ou de risque d'inhalation de poussières, porter un appareil respiratoire approprié à filtre antiparticules (type P2). Demander l'avis de votre supervision locale.
<b>Protection respiratoire</b>	
<b>Protection de mains</b>	Porter des gants de protection adaptés pour prévenir tout risque de coupure ou d'éraflure; contre poussière utiliser onguent, pâte et crème hydrophobe de protection. Employer des agents de lavage et des serviettes personnelles pour enlever onguent. Suivre les recommandations du fournisseur pour le choix des gants adéquats.
<b>Protection des yeux</b>	Porter des lunettes de sécurité anti-poussières s'il y a un risque de contact avec les yeux.
<b>Protection de la peau et du corps</b>	Porter un vêtement de protection approprié.
<b>Généralités</b>	Éviter contact direct avec sélénium. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Choisir l'équipement de protection conformément aux normes CEN en vigueur et en coopération avec le fournisseur de l'équipement de protection.
<b>Contrôle de l'exposition de l'environnement</b>	Endiguer les déversements et empêcher toute libération. Respecter les réglementations nationales concernant les émissions.
<b>Mesures d'hygiène</b>	Manipuler sélénium conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux

consignes de sécurité. Observer les règles de hygiène individuelle: prendre une douche après le travail, se laver les mains avant le repas. Rendre impossible dépôt des objets personnels et des provisions aux places de travail; ne pas fumer pendant le travail, ne pas fumer. Nettoyer régulièrement la tenue de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants. Respecter toutes les instructions de surveillance médicale.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

<b>Aspect</b>	Lingots/Poudre/Granules
<b>Etat physique</b>	Solide
<b>Forme</b>	Pyramide tronquée/Poudre avec particules moins 1 mm/Hémisphère
<b>Couleur</b>	Gris
<b>Odeur</b>	Inodore
<b>Seuil de perception de l'odeur</b>	Non applicable
<b>pH</b>	Non applicable
<b>Point d'ébullition</b>	684.8 - 688 °C
<b>Point de déshydratation</b>	Non applicable
<b>Point d'éclair</b>	Donnée inconnue
<b>Inflammabilité</b>	Donnée inconnue
<b>Pression de vapeur</b>	Donnée inconnue
<b>Densité relative</b>	4.79 g/cm <sup>3</sup> – cristallin; 4.28 g/cm <sup>3</sup> – amorphe
<b>Surface spécifique de particules</b>	Donnée inconnue
<b>Résistance électrique spécifique</b>	Donnée inconnue
<b>Solubilité (dans l'eau)</b>	Insoluble
<b>Coefficient de partage (n-octanol/eau)</b>	Donnée inconnue
<b>Viscosité</b>	Donnée inconnue
<b>Densité de vapeur</b>	Donnée inconnue
<b>Taux d'évaporation</b>	Donnée inconnue
<b>Point de fusion</b>	217° C
<b>Point de congélation</b>	Donnée inconnue
<b>Température d'autocombustion</b>	Donnée inconnue
<b>COV</b>	Donnée inconnue
<b>Densité apparente</b>	Donnée inconnue
<b>Pourcentage de composés volatils</b>	Donnée inconnue

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

<b>Conditions à éviter</b>	Contact avec des substances incompatibles.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Non applicable.
<b>Stabilité</b>	Tellure est stable dans les conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.
<b>Matériaux à éviter</b>	Acides minéraux (acide nitrique et sulfurique). Oxydants. Halogènes. Alcalis.
<b>Polymérisation dangereuse</b>	Non applicable.

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

<b>Toxicité aiguë</b>	Inhalation de poussière peut causer intoxication aiguë et chronique avec des expressions cliniques devers.
<b>Voies d'exposition</b>	Inhalation. Contact avec la peau. Contact avec les yeux. Ingestion.
<b>Toxicité chronique</b>	Toute inhalation prolongée peut être nocive. Une exposition prolongée peut causer

	collapsus.
<b>Sensibilisation</b>	Sensibilisateur.
<b>Cancérogénicité Mutagénicité</b>	Les données sur cancérogénicité sont contradictoires. Les données sur mutagénicité sont contradictoires.
<b>Toxicité pour la reproduction</b>	<b>la</b> Danger pour la reproduction.
<b>Épidémiologie</b>	Les études épidémiologiques suggèrent que le produit est polytropique et affecte les reins et le système nerveux central. Peut s'accumuler dans le corps. Est classé comme un poison thiolique.
<b>Effets locaux</b>	Peut irriter l'appareil respiratoire, la peau et les yeux.
<b>Autres informations</b>	Substance modérément dangereuse (toxique). Irritant.

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

<b>Écotoxicité</b>	Sélénium peut contaminer le sol, l'eau et l'air atmosphérique des régions industrielles. Est accumulé par le sol et par des plantes. Dangereux pour la couverture végétale et pour des animaux.
<b>Facteurs d'écotoxicité:</b>	Influe sur l'écosystème de modèle: 28 jours LC <sub>50</sub> (pour truite) 21.6 ,g/l
<b>Effets sur l'environnement</b>	Un risque environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité de manipulation, élimination ou transport peu professionnel.
<b>Persistence et dégradabilité</b>	Le produit n'est pas biodégradable si il est conservé correctement.
<b>Bioaccumulation</b>	Ce produit ne provoque pas de bioaccumulation.
<b>Toxicité aquatique</b>	En cas du rejet dans des bassins il change propriétés organoleptiques de l'eau et police sanitaire des bassins. Est toxique pour des poissons et pour des organismes aquatiques élémentaires.
<b>Mobilité</b>	Sélénium n'est pas changeant dans l'environnement. Il est très stable dans l'ambiance abiotique.

## 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

<b>Instructions de traitement</b>	Détruire conformément à toutes les réglementations applicables. Le code EWC (le code dans le Catalogue Européen des Déchets) – 06 04 05.
-----------------------------------	--

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

<b>ADR</b>	Numéro ONU non disponible.
<b>IATA</b>	Le produit n'est pas soumis à la réglementation internationale sur le transport des marchandises dangereuses.
<b>IMDG</b>	Le produit n'est pas soumis à la réglementation internationale sur le transport des marchandises dangereuses.
<b>SMGS(Réglement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemins de fer)</b>	Le produit n'est pas soumis à la réglementation internationale sur le transport des marchandises dangereuses.

## 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

<b>Étiquetage</b>	Les pictogrammes: 'la tête de mort et les ossements'; 'menace pour la santé'. T R: 23/25-33-53 S:20/21-28-45-61
<b>Contient</b>	Le mot de signaux: 'Dangereux'. Sélénium commercial, qualité ST0, ST1 (lingots, poudre et granules).
<b>Numéro CE</b>	231-957-4 Le produit est marqué en conformité de la Directive 67/548/CEE.
<b>Informations réglementaires</b>	Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) N° 1907/2006.

## 16. AUTRES DEONÉES

<b>Avis de non-responsabilité</b>	Cette fiches de données de sécurité est spécifiquement élaborée pour se conformer aux obligations du règlement REACH (concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques) de l'Union Européenne (CE 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006) et aux nationales correspondantes. Il est possible qu'elle ne soit pas conforme aux obligations d'autres réglementations relatives a la sécurité des produits.
<b>Codes et phrases de risque et de sécurité</b>	T – toxique R : 23/25-33-53 – toxique en cas de l'inhalation, l'ingestion; danger de l'effet cumulatif; peut entraîner des effets adverses à long termes dans l'environnement aquatique. S :20/21-28-45-61 – Ne pas utiliser pendant le repas, ne pas fumer; en cas de contact avec la peau la laver avec de l'eau et du savon. Immédiatement consulter un médecin en cas de l'accident ou inconfort (montrer la marquage, si est possible); éviter émission dans l'atmosphère. Se servir des instructions spéciales (Fiche de Données de Sécurité).
<b>Date d'émission</b>	le 22-janvier-2010